

Paris, le 05 juillet 2016

Mesdames, Messieurs les directeurs
techniques des écoles de parachutisme

Copie : Mesdames, Messieurs les
présidents / gérants des écoles de
parachutisme
Mesdames, Messieurs les présidents
des ligues

Nos réf. 2016.0907

Objet : brevets Bi5 et B5 / phase transitoire

Mesdames, Messieurs,

La directive technique 46 permet de limiter l'utilisation de voiles trop petites. Le rôle des initiateurs (nouvellement formés) est primordial afin d'expliquer le bien fondé de la progressivité et d'évoquer les facteurs humains. La part de l'éducation est aussi importante que la formation.

Aussi, la fédération vient de délivrer les qualifications d'initiateurs de « Pilotage sous Voile Intermédiaire ».

Comme vous le savez, l'objectif des modules du Bi5 est de structurer l'apprentissage sous voile afin de renforcer la sécurité.

Le brevet Bi5 et le brevet B5 inscrits dans la D.T 38 sont, à compter de ce jour, abrogés. Les nouveaux brevets (Bi5 & B5 joints en annexe) sont désormais applicables immédiatement.

Enfin, un bilan des modalités de ces brevets sera effectué fin 2016. A l'issue du colloque technique de 2017, le Bi5 et B5 seront définitivement intégrés dans les méthodes d'enseignement et les brevets fédéraux.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux.

Association reconnue
d'utilité publique par
Décret du 2 mai 1986
sous la tutelle du
Ministère de la Santé, de
la Jeunesse et des Sports
et affiliée au C.N.O.S.F.

62, rue de Fécamp
7 5 0 1 2 P A R I S
N° SIRET 784 405 912 00022
A P E 9 3 1 2 Z
Tél : 01 53 46 68 68
Fax : 01 53 46 68 70
Email : ffp@ffp.asso.fr
Internet : www.ffp.asso.fr
N°Orias 14000826 - www.orias.fr

David ROTH
Secrétaire Général



LE BREVET B5 « intermédiaire » (Bi5)

Le brevet Bi5 est segmenté en trois modules : les modules 1 et 2 doivent être validés par le directeur technique ou par un initiateur Bi5 et mentionnés dans le carnet de saut. Le module 3 doit être délivré par un initiateur Bi5 et enregistré par le directeur technique. La validation du module 3 donne l'obtention du brevet Bi5.

- ✗ **Le module 1 du Bi5** s'adresse à tous les pratiquants souhaitant renforcer leurs compétences en pilotage et navigation sous voile ayant, ou non, la volonté de poursuivre vers les modules 2 et 3.
- ✗ **Le module 2 du Bi5** s'adresse aux pratiquants qui souhaitent se poser en survitesse avec un virage de 90° maximum.
- ✗ **Le module 3 du Bi5** s'adresse aux pratiquants qui souhaitent se poser en survitesse avec un virage supérieur à 90°.

Remarque : Le Bi5 ne donne pas accès à la compétition de pilotage sous voile.

MODULE 1 du Bi5

Objectifs : Renforcement des compétences du pilotage et de la navigation sous voile.

Prérequis : BPA et 100 sauts minimum.

Critères d'évaluation	Règles de sécurité
Théoriques	<p style="text-align: center;">Zone de saut</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Zone de 40m X 60m (ou grande cible) identifiée sur la zone de saut. <p style="text-align: center;">Largage</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ 1500m, départ solo. ✗ Sauts uniquement consacrés aux exercices à réaliser sous voile. <p style="text-align: center;">Vent</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Limite maximal de vent au sol : 11 m/s.
<ul style="list-style-type: none"> ✗ Les fondamentaux du vol d'une voile et des actions de pilotage (fondamentaux aérodynamiques) ; ✗ les phénomènes aérologiques ; ✗ comprendre et concevoir une descente sous voile de la sortie d'avion au posé (connaissances liées à la navigation) ; ✗ comprendre les fondamentaux du fonctionnement d'une voile (connaissances liées au pilotage sous voile). 	
Pratiques	
<ul style="list-style-type: none"> ✗ exercices liés au pilotage sous voile : <ul style="list-style-type: none"> ✓ évolutions à 50% de frein (virage à plat) ; ✓ virages de 360° à la commande et aux élévateurs arrière (dans la zone d'évolution) ; ✓ virages de 90° aux élévateurs avant (dans la zone d'évolution) ; ✓ correction de trajectoire au harnais (dans la zone d'évolution) ; ✓ perfectionnement des arrondis, y compris vent de travers. ✗ Exercices liés à la navigation sous voile : <ul style="list-style-type: none"> ✓ sortie stable face moteur et libération rapide de l'axe de largage ; ✓ s'étager et s'insérer dans une approche sur la zone d'atterrissage dans toutes les conditions de vent ; ✓ réaliser un circuit PTU et PTS en tenant compte du trafic sous voile ; ✓ atterrir dans une zone déterminée (40/60 mètres ou grande cible en fonction de la zone de saut). 	

MODULE 2 du Bi5

Objectifs : Posé en survitesse avec un virage à 90° maximum en sécurité.

Prérequis :

- * Module 1 du Bi5
- * Brevet C
- * 250 sauts.

Critères d'évaluation	Règles de sécurité
Théoriques	
<p>Vérification et rappel des connaissances théoriques sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> * les fondamentaux du vol d'une voile et les actions de pilotage (fondamentaux aérodynamiques) ; * les phénomènes aérologiques ; * comprendre et concevoir une descente sous voile de la sortie d'avion au posé (connaissances liées à la navigation) ; * comprendre les fondamentaux du fonctionnement d'une voile (connaissances liées au pilotage sous voile). <p>Facteurs humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> * reconnaître des situations dangereuses ; * Prendre des décisions (savoir renoncer à l'intention d'un posé en survitesse). <p>Hygiène de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Les facteurs influant sur le niveau de vigilance et de performance. 	<p>Zone de saut</p> <ul style="list-style-type: none"> * zone de saut habituelle.
Pratiques	
<ul style="list-style-type: none"> * exercices à effectuer pendant la descente sous voile : <ul style="list-style-type: none"> ✓ sortie stable face moteur et libération rapide de l'axe de largage ; ✓ prise de vitesse aux élévateurs avant ; ✓ prise de vitesse avec virage à 90° ; ✓ correction de trajectoire au harnais (dans la zone d'évolution) ; ✓ s'étager et s'insérer dans une approche sur la zone d'atterrissage dans toutes les conditions de vent. * Exercices à effectuer lors du posé <ul style="list-style-type: none"> ✓ réaliser un circuit PTU et PTS en tenant compte du trafic sous voile ; ✓ prise de vitesse aux élévateurs avant ; ✓ prise de vitesse avec un virage à l'élévateur de 90° maximum ; ✓ atterrir dans une zone déterminée en toute sécurité ; * Comportement sous voile <ul style="list-style-type: none"> ✓ pertinence des prises de décision sous voile. 	<p>Largage</p> <ul style="list-style-type: none"> * 1500m, départ solo. * Sauts uniquement consacrés aux exercices à réaliser sous voile. <p>Vent</p> <ul style="list-style-type: none"> * Limite maximal de vent au sol : 11 m/s.

MODULE 3 du Bi5

Objectifs : Posé en survitesse avec un virage à 270° en sécurité.

Prérequis :

- * Module 2 du Bi5.
- * Brevet C.
- * 850 sauts.

Observation : les contenus théoriques de formation sont identiques au module 2, toutefois les fondamentaux théoriques doivent être revus ou vérifiés. L'obtention de module 3 permet d'apprendre à effectuer des virages à 270° afin de générer un posé en survitesse.

Critères d'évaluation	Règles de sécurité
Théoriques	
<p>Vérification et rappel des connaissances théoriques sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> * les fondamentaux du vol d'une voile et les actions de pilotage (fondamentaux aérodynamiques). * les phénomènes aérologiques ; * comprendre et concevoir une descente sous voile de la sortie d'avion au posé (connaissances liées à la navigation) ; * comprendre les fondamentaux du fonctionnement d'une voile (connaissances liées au pilotage sous voile). <p>Facteurs humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> * reconnaître des situations dangereuses ; * Prendre des décisions (savoir abandonner l'intention d'un posé en survitesse). <p>Hygiène de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Les facteurs influant sur le niveau de vigilance et de performance. 	<p style="text-align: center;">Zone de saut</p> <ul style="list-style-type: none"> * Zone déterminée pour le posé en survitesse. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> * apprentissage sur toute la zone de posé.
Pratiques	
<ul style="list-style-type: none"> * Exercices à effectuer pendant la descente sous voile : <ul style="list-style-type: none"> ✓ sortie stable face moteur et libération rapide de l'axe de largage ; ✓ prise de vitesse aux élévateurs avant ; ✓ prise de vitesse avec virage de 270° ; ✓ correction de trajectoire au harnais (dans la zone d'évolution) ; ✓ s'étager et s'insérer dans une approche sur la zone d'atterrissage dans toutes les conditions de vent. * Exercices à effectuer lors du posé : <ul style="list-style-type: none"> ✓ réaliser un circuit PTU et PTS en tenant compte du trafic sous voile ; ✓ prise de vitesse aux élévateurs avant ; ✓ prise de vitesse avec un virage à l'élévateur de 270° maximum ; ✓ atterrir dans une zone déterminée pour le posé en survitesse. * Comportement sous voile : <ul style="list-style-type: none"> ✓ pertinence des prises de décision sous voile. 	<ul style="list-style-type: none"> * Largage * 1500m, départ solo. * sauts uniquement consacrés aux exercices à réaliser sous voile. <p style="text-align: center;">Vent</p> <ul style="list-style-type: none"> * Limite maximal de vent au sol : 11 m/s.

LE BREVET B5

Objectifs : aptitude à la pratique du Pilotage Sous Voile (loisir et compétition).

Prérequis :

- * Être titulaire du Bi5.
- * Être titulaire du brevet C.
- * 2300 sauts dont 100 dans les 6 derniers mois.
- * Satisfaire aux sauts probatoires.

Critères d'évaluation	Règles de sécurité
Théoriques	
<ul style="list-style-type: none"> * Les fondamentaux du vol d'une voile et des actions de pilotage. * Les phénomènes aérologiques. * Les hauteurs et les vitesses de déclenchement des appareils de sécurité. * Le fonctionnement et manipulation du RDS. * La discipline du PSV. 	Zone de saut
	<ul style="list-style-type: none"> * Compatible avec le PSV (trafic sous voile, vent, configuration de la zone de posé).
Pratiques	Largage
<ul style="list-style-type: none"> * Observation et analyse des phénomènes aérologiques avant et pendant les sauts. * Largage. * Respect des étagements en fonction de la charge alaire. * Capacité à voler en demi-frein et plein-frein. * Circuit sous voile cohérent et respect des points de passage. * Hauteur de la mise en survitesse adaptée e à la rotation envisagée. * Mise en survitesse progressive. * Pilotage aux élévateurs (avant et arrière) pendant l'exercice. * Poser. * Capacité à se réceptionner autrement que sur ses jambes. 	<ul style="list-style-type: none"> * 1500m, départ solo. * Saut uniquement consacré au PSV.
	Tenue de saut
	<ul style="list-style-type: none"> * Adaptée (protections, gants, casque à coque rigide).
	Matériel adapté au PSV
	<ul style="list-style-type: none"> * Voile rapide en bon état. * Déclencheur en mode "Speed" pour les charges allaires élevées. * Système RDS connu et adapté si utilisé.